

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire  
du samedi 19 mars 1983, Ecole place Favre à Chêne-Bourg.

---

Le Président ouvre la séance à 14 h. et constate qu'elle a été convoquée conformément à l'article 12 des statuts. Il salue les membres présents (75) et relève la présence de :

Monsieur Menthonnex et Mademoiselle Duvoisin pour l'FSTP, Monsieur Baverey délégué de la FFRP, Monsieur Chablot de la Ville de Genève, Monsieur Brasey du Nyon-St.-Cergue, Monsieur Cima et Monsieur Dutoit notre membre d'honneur.

Monsieur Pillet Président de l'Association Valaisanne, Monsieur Macherel de l'Association Fribourgeoise et la Ville de Lancy ainsi que 8 membres dont notre ancien Président Monsieur Zucchetti se sont excusés de leur absence.

1. P-V de l'Assemblée du 17.4.82

La secrétaire en donne la lecture. Aucune remarque n'est formulée; il est accepté.

2. Rapport du Président

Au terme de ses 3 années de Présidence, l'AGTP est un club vivant qui ne demande qu'à exister, grâce à la ferveur de ses membres pour le tourisme pédestre.

Le Comité, dont il est rappelé les membres, s'est réuni 6 fois.

42 courses ont été prévues, 12 sur Genève samedi après-midi et 30 hors canton, 8 ont été annulées. La moyenne des participants est de pour les courses du samedi 43 et pour les courses en dehors du canton 31. 2 courses en autocar ont remporté un vif succès.

54 personnes assistaient à notre soirée annuelle, notre président lance un appel aux personnes présentes qui aimeraient animer notre soirée.

Balisage et commission technique :

La nouvelle équipe de balisage, composée de 13 personnes, a bénéficié d'un cours organisé par l'ASTP et donné par Monsieur Hottiger avec cours pratique l'après-midi entre Vesenz et Chêne-Bourg.

Un cours à Rheinfelden a vu la présence de MM. Wuscher et Walther. Le canton a été divisé en 7 secteurs dont le Président donne lecture, il explique également le processus du balisage.

Finances :

Notre fortune s'élève à fr. 18.242.40. Monsieur Gattlen remercie les 29 communes qui ont versé leur cotisation, de même que les TPG et le Nyon-Cergue. Quant aux membres, ils sont à fin décembre 1982 529.

Carte du Canton :

Une carte du Canton va être éditée avec l'aide de l'FSTP, à des conditions exceptionnelles, en plus, elle sera mise à jour tous les 6 ans.

1982 Année du tourisme pédestre :

Nous avons acheté 5000 autocollants, ceci pour la réclame. Merci à tous ceux qui en ont diffusés autour d'eux.

Relations extérieures :

Pour ce qui concerne l'FSTP, la collaboration est intense et fructueuse. La revue "Sentiers" et la carte en sont le trait d'union, la réclame doit être faite par nous tous. Des contacts ont eu lieu avec les Associations romandes et la Fédération Française.

Remerciements :

Ils vont à tous les chefs et adjoints de courses, les baliseurs, les membres du Comité et la section Genevoise du TCS.

Conclusion :

Pour conclure, notre Président souligne que tout le travail fait pour notre Association doit rester bénévole.

3. Rapport de la Trésorière :

Madame Laplanche donne lecture du bilan et du détail des dépenses et recettes pour l'exercice 1982, qui se solde par un bénéfice de fr. 3.127.75.

4. Rapport des vérificateurs des comptes :

Monsieur Dafflon lit le rapport, fait d'entente avec Madame Blaser, ils remercient la trésorière de son excellent travail et prient l'Assemblée d'en donner décharge au Comité.

5. Discussion et vote sur ces 3 rapports :

Mademoiselle Buser sollicite une explication concernant des réserves pour l'achat de cartes. Notre Président lui donne l'éclaircissement demandé.

L'Assemblée adopte ces 3 rapports et en donne décharge au Comité.

6. Election :

Seule Mademoiselle Miazza est à réélire. Monsieur Collet a accepté la charge de chef technique. Ces 2 membres sont élus par applaudissements.

7. Cotisation 1984 :

Les montants actuels sont maintenus par l'Assemblée soit :  
15.- fr. par membre adulte, 6.- fr. junior, 100 fr. membres collectifs.

8. Propositions individuelles :

Notre Président a reçu une lettre de Madame Langworth-Seiler demandant que nos courses aient lieu 1 fois le samedi, 1 fois le dimanche. Ce vœu sera examiné.

Concernant les courses, Mademoiselle Miazza demande que Mademoiselle Noll reçoive assez vite les projets de courses et les croquis. Elle signale que la course avec Monsieur Cima sera dédoublée ainsi que celle du Fer à Cheval. Concernant les courses du samedi après-midi, un appel est fait à tous les membres afin qu'ils s'inscrivent au TCS Section Genevoise, celle-ci nous annonce 53 membres et au départ, nous sommes 73.

Après l'Assemblée, la course sera conduite par Madame Santschy et Monsieur Walther.

La parole est donnée à nos invités : Monsieur Menthonnex au nom de FSTP nous assure de son soutien et exprime les bons rapports qui existent entre nous. Des fleurs sont remises à Monsieur Gattlen par Mademoiselle Duvoisin.

Monsieur Chablot représentant la Ville de Genève nous assure du soutien du Service des Sports, voirie, entretien des chemins, il nous souhaite plein succès pour nos excursions du Canton.

Monsieur Cima demande la parole, il souligne que les vérificateurs des comptes n'ont pas été renouvelés.

Cet oubli est réparé, Madame Blaser est nommée titulaire avec Madame Balmas.

Suppléants : Madame Brandenberger et Monsieur Jourdan.

Monsieur Cima suggère : Comme Association Genevoise de Tourisme Pédestre, une course dans le canton serait tout indiquée et un arbre pourrait être planté.

Cette suggestion sera retenue.

Monsieur Wüscher, en sa qualité de vice-Président, remercie Monsieur Gattlen pour tout le travail exécuté pendant cet exercice.

Séance levée à 16 heures.

Le Président :  
L. Gattlen

La Secrétaire :  
G. Croptier.

Ordre de l'Assemblée de 1954

Le secrétaire en donne le lecture. L'ordre du jour est adopté.

1. Rapport du Président

Après de nos 3 années de présidence, l'ASFP est en plein éveil et ne demande qu'à exister, grâce à la faveur de nos membres pour la tournée d'été.

Le Comité, dont il est rappelé les membres, s'est réuni à 10h.

La séance a été présidée par Monsieur Gattlen. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen. La séance a été présidée par Monsieur Gattlen. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen. La séance a été présidée par Monsieur Gattlen. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen.

Réalisation de commissions techniques :

La nouvelle équipe de réalisation, composée de 12 personnes, a été créée. Elle a été créée par l'ASFP et doit par conséquent travailler avec nous pendant l'année. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen. La séance a été présidée par Monsieur Gattlen. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen.

Conclusion

Après l'année s'étant terminée, Monsieur Gattlen remercie les membres pour leur collaboration. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen. La séance a été présidée par Monsieur Gattlen. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen.

Carte de l'ASFP

Une carte de l'ASFP va être distribuée avec l'aide de la FAF, à des conditions avantageuses. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen. La séance a été présidée par Monsieur Gattlen. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen.

1954 année de l'ASFP

Après avoir été créé, l'ASFP doit pour la suite de son existence. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen. La séance a été présidée par Monsieur Gattlen. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen.

1954 année de l'ASFP

Après avoir été créé, l'ASFP doit pour la suite de son existence. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen. La séance a été présidée par Monsieur Gattlen. Les membres ont été reçus par Monsieur Gattlen.